

Moussa Moriba Diakité, chef de la mission culturelle de Djenné: Le textile traditionnel au secours de la paix!

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 09 SEPTEMBRE 2022

1219

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**La Carte Nationale d'Identité
Biométrique bientôt opérationnelle**

Ce qu'il faut savoir!



**Révision annuelle des listes électorales :
MODELE-Mali note des avancées**



Sahel : Préparer l'après Barkhane



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

08 Sept.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

379

Nouveaux cas confirmés

01

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

519 622 Vaccinations incomplètes

2 173 910 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 739

Guéris

31 912

Décès

742

dont 7 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.17



P.18



/ Une /



La Carte Nationale d'Identité Biométrique bientôt opérationnelle :
Ce qu'il faut savoir !

P.5

/ Brèves /



Mali : La région de Gao à l'arrêt en protestation contre la dégradation sécuritaire
Port de casque obligatoire : Une bonne décision...en crise de stratégie
Communiqué de la maison de la presse du Mali suite à la publication d'un article
le 07 novembre 2022 sur notre confrère Malick Konaté
COP27 : Le premier ministre par intérim rencontre son homologue égyptien
Correction des épreuves du concours de recrutement des auditeurs de justice :
Le garde des sceaux échange avec l'équipe des correcteurs
Bandiagara : Deux médecins toujours introuvables après leur rapt

P.11

P.11

P.12

P.12

P.13

P.13

/ Actualité /



Après dix-neuf mois de captivité : Pourquoi le journaliste Olivier Dubois n'est
toujours pas libéré ?
Solidarité et lutte contre l'exclusion : Des kits pour 10 orphelins à Gao

P.15

P.16

/ Politique /



La transition face à l'épreuve du pouvoir : Les affaires échappent-elles aux
autorités ?
Révision annuelle des listes électorales : MODELE-Mali note des avancées

P.18

P.19

/ Culture & société /



Moussa Moriba Diakité, chef de la mission culturelle de Djenné : Le textile
traditionnel au secours de la paix !
Mali : cérémonie funéraire de l'artiste chanteuse Mah Kouyaté n°2, tenue ce
mardi 08 novembre à Banankabougou

P.20

P.21

/ International /



Côte d'Ivoire : Solibra fait mousser des contreperformances
Industrie : Le Gabon transforme 69 % de bois
Sahel : Préparer l'après Barkhane

P.22

P.23

P.24

/ Sport /



EDF : Paul Pogba donne de ses nouvelles

P.25

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations**
(AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –
Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA,
Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin
Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba
Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



La Carte Nationale d'Identité Biométrique bientôt opérationnelle Ce qu'il faut savoir!

L'on s'achemine, sans doute, vers la fin du calvaire pour l'obtention de la carte nationale d'identité, au Mali. C'est, du moins, ce que laisse supposer le décret NO 2022-0639/PT-RM du 03 Novembre 2022, portant institution et réglementation de la Carte Nationale d'Identité Biométrique Sécurisée. Le

Président de la Transition a pris un décret qui institue et régleme la Carte Nationale d'Identité Biométrique sécurisée, suivant les normes de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La Carte Nationale d'Identité Biométrique sécurisée, qui certifie l'identité de son titulaire,

est délivrée aux citoyens maliens sur le territoire national et dans les représentations diplomatiques et consulaires du Mali. Elle permet à son titulaire de justifier de son identité dans les conditions définies par les textes en vigueur et de faciliter pour les services compétents l'exercice de leurs missions de re-

cherche et de contrôle de l'identité des personnes.

Fait marquant : la première dotation de la Carte Nationale d'Identité Biométrique sécurisée est gratuite pour chaque citoyen, même si son renouvellement est payant.

Un arrêté du ministre de la Sécurité et de la Protection civile fixe le coût de la carte. De même, son système de gestion et de production est placé sous la responsabilité du ministre chargé de la Sécurité. Conforme aux spécifications techniques fixées par la CEDEAO, elle comprend tous les éléments de sécurité fiduciaire, obligatoires et optionnels, de la carte biométrique sécurisée. Les éléments de sécurité fiduciaire sont ceux figurant dans le guide pratique de la Carte d'Identité biométrique sécurisée et intégrés au spécimen adopté par la CEDEAO.

Conçue à partir à base de matière plastique en polycarbonate, comprenant tous les dispositifs de sécurité destinés à limiter les risques de falsification ou de contrefaçon, la Carte Nationale d'Identité Biométrique sécurisée comporte le numéro d'Identification Nationale (NINA) ; le nom de famille ou le nom du père,

le ou les prénoms, le sexe, la date et le lieu de naissance du titulaire ; le nom dont l'usage est autorisé par la loi, si l'intéressé en fait la demande ; 4) l'adresse du domicile ; la taille du titulaire et la couleur des yeux ; les signes particuliers ; les empreintes digitales à l'exception des personnes vivant avec un handicap au niveau des mains ; la photographie du titulaire ; la signature électronique du ministre chargé de la Sécurité ; la date et le lieu de délivrance ; la date d'expiration ; la profession du titulaire.

L'empreinte digitale de l'intéressé est conservée dans la base de données « carte d'identité ». Elle ne peut être utilisée qu'en vue de la détection des tentatives d'obtention ou d'utilisation frauduleuse d'un titre d'identité, de l'identification certaine d'une personne dans le cadre d'une procédure judiciaire ou tout autre besoin administratif. Sa durée de validité est de cinq (5) ans. Tout citoyen malien, âgé de cinq (05) ans au moins, peut se faire délivrer une Carte nationale d'Identité biométrique sécurisée. Celle-ci devient exigible à l'âge de 15 ans et sa présentation est obligatoire à toute réquisition de l'autorité compétente.

Elle est établie ou renouvelée sur le territoire national par les Commissaires de Police, les Commandants de Brigade de Gendarmerie et les Sous-préfets. A l'étranger, elle est établie ou renouvelée sur délégation du ministre chargé de la Sécurité, par les Chefs de Missions diplomatiques et consulaires. Les conditions de délivrance de la Carte nationale d'Identité biométrique sécurisée sont fixées ainsi qu'il suit : En cas de première demande, la Carte nationale d'Identité biométrique sécurisée est délivrée sur production par le demandeur : de son Numéro d'Identification nationale (NINA) , de son extrait d'acte de naissance , de la preuve de l'adresse et de la preuve de la profession, s'il y en a.

En cas de demande de renouvellement de la Carte nationale d'Identité biométrique sécurisée, le demandeur fournit, en plus du reçu de paiement des frais d'établissement de la carte et du droit de timbre : son Numéro d'Identification Nationale (NINA), l'ancienne carte ou le certificat de perte, la preuve de son adresse, la preuve de sa profession, s'il y en a. Pour le mineur, la demande de Carte nationale d'Identité biométrique sécurisée est faite par une





personne exerçant l'autorité parentale. Pour le majeur protégé, la demande de Carte nationale d'Identité biométrique sécurisée est faite par le tuteur ou le curateur. Toutefois, la présence de l'incapable est obligatoire au moment du dépôt de la demande de Carte nationale d'Identité biométrique sécurisée en vue de son enrôlement. Dans l'un et l'autre cas, le représentant légal doit justifier de sa qualité.

La Carte nationale d'Identité biométrique sécurisée, document administratif national, peut ainsi assurer d'autres fonctions, en dehors de l'identification nationale. Le ministre chargé de la Sécurité est tenu informé de toute attribution de Carte nationale d'Identité biométrique délivrée tant sur le territoire national que dans les missions diplomatiques et consulaires. Aussi, est passible des peines prévues par le Code pénal en vigueur, tout ci-

toyen malien âgé de quinze (15) ans au moins, non détenteur de la Carte nationale d'Identité biométrique sécurisée, en cours de validité.

Dispositions transitoires

L'actuelle Carte nationale d'Identité reste valide, au maximum une (01) année, après la délivrance des premières cartes nationales d'Identité biométriques sécurisées. Toutefois, ce délai peut être prorogé par un arrêté du ministre chargé de la Sécurité.

Les anciennes Cartes nationales d'Identité et consulaires, et la carte NINA sont remises aux autorités compétentes lors de la délivrance de la Carte nationale d'Identité biométrique sécurisée. Son entrée en vigueur met fin à la production et à la délivrance de la carte du Numéro d'Identification Nationale (NINA), la carte d'Identité nationale et la carte consu-

laire. A contrario, elle remplace de plein droit la carte du Numéro d'Identification Nationale (NINA), la carte d'identité nationale et la carte consulaire.

Un arrêté interministériel du ministre chargé de la Sécurité, du ministre chargé de la Justice, du ministre chargé de l'Administration territoriale, du ministre chargé des Affaires étrangères, du ministre chargé des Finances et le ministre chargé des Maliens de l'Extérieur fixe les détails de l'application du présent décret en tant que de besoin. Le présent décret présidentiel ainsi adopté abroge toutes dispositions antérieures contraires en la matière. Le décret présidentiel précise également les différents ministres chargés, chacun en ce qui le concerne, de son l'exécution.

Yama Diallo

■ Youssouf Diallo



Le Club cycliste Airness de Niena vient d'être reçu par la fierté du Ganadougou, l'enfant du pays, le PDG de la marque Airness, Malamine Kone. Le PDG de l'équipementier sportif était en séjour à Bamako dans le cadre du mois de la solidarité dont il était l'un des parrains cette année. C'est à son invitation qu'il a reçu en audience le capitaine du club Yaya Diallo dit Bô et le directeur sportif, Djibril Kone. Beaucoup de surprises en vue.....

C'est Ganadougou qui gagne. Vive la fraternité. Vive le Club cycliste Airness de Niena.

Vive le cyclisme malien



■ NIANG TV



Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, a accompagné le Premier ministre, Chef du Gouvernement par intérim, le Colonel Abdoulaye MAIGA, au segment de haut niveau de la 27^{ème} Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27), à Charm El-Sheikh, en République Arabe d'Egypte, du 06 au 09 novembre 2022.

Il est à rappeler que la Conférence des Parties à la Convention cadre

des Nations Unies sur les changements climatiques est l'organe décisionnel suprême de la Convention, au cours de laquelle les Etats parties examinent sa mise en œuvre et ses instruments juridiques. Cette importante rencontre est une opportunité pour la délégation malienne de défendre la position commune sur les priorités africaines en matière de changements climatiques, de partager les expériences nationales dans ce domaine et de mener des plaidoyers en vue de développer un cadre de partenariat stratégique en faveur de l'adaptation et de l'atténuation des effets néfastes des changements climatiques.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI.



Vous aurez demain l'intégralité de l'entretien exclusif que le Ministre Oumarou Diarra a bien voulu accorder à Niang TV.

Sujets abordés ? Le processus de refondation, situation des déplacés et réfugiés, les accusations d'exactions contre les FAMA...Vous comprendrez les actions néfastes de certaines ONG et comment les rapports et reportages subversifs sont montés de toutes pièces contre le Mali et à quels desseins.



■ Bacary Camara



Les rites et traditions

Fakoly dans la mythologie mandingue..

Fakoly ou « père impotent » est le surnom de l'aigle

primordial. Lors de la révolte des oiseaux contre Faro, desse de l'eau cet aigle, l'un des plus grands et des plus puissants des volatiles de ce temps fut frappé au bréchet par une pierre de foudre. Celle-ci but toute sa force et devint ainsi le premier « djo » « autel » et plus tard la première enclume des forgerons, les Boula métallurgistes en particulier se réclament de lui, d'où leur nom collectif de Fakoly ou de bibi kounda famille de l'Aigle (selon les Sarakolés).

Fakoly est le fils de la sœur de Soumaoro Kanté, à qui elle fit la promesse de lui offrir une armée, la meilleure puissante qui soit au monde.

Après avoir fait part de ses intentions à son frère bien-aimé, elle se mit alors à parvenir le monde jusqu'au jour elle rencontra un male génie. Ce dernier lui dit : « Viens avec moi, mon père te donnera une armée, que tu pourras mettre à la disposition de ton frère. » Kankouba Kanté suivit le jeune génie chez qui elle vécut pendant trois mois et elle tomba enceinte. Alors le patriarche des génies du lieu la fit venir et lui dit : « Il n'est pas indiqué que des génies et des humains cohabitent, nous allons par conséquent te laisser rentrer chez toi. Voici un fusil en cuivre rouge que tu remettras en arrivant à ton frère aîné. Durant sept semaines consécutives, il tira dans les nuits du jeudi au Vendredi et du dimanche au lundi, un coup de ce fusil puis s'écria « Armée, à moi une armée. »

Si Soundiata a pu vaincre Soumaoro et prendre ensuite la mansaya du Mandé, il le doit surtout à ses deux illustres lieutenants. Tiramakan Traoré di Dan mansa Woulani et Fakoly Doumbia dit Mandé Fakoly, sur lequel courent beaucoup de versions historiques.

Il naquit à Karatabougou, ancienne capitale de Solon, une entité géographique et historique située dans les confins de Bamako(à 50 kms environ) et regroupant à l'origine neuf villages. Le site historique de Dakadjalan est leur propriété. Mais en ce temps tous les villages étaient regroupés à Karatabougou, capitale de Solon..

Le Pr Kassoum Koné ancien président de l'Association Mansa et qui vit actuellement aux Etats-unis est un spécialiste de cette région ou vécut Kankan Saro, ce célèbre Somono(pecheur)qui traversa le fleuve joliba avec sa pirogue au bord duquel se trouvait le prince Soundiata, à son retour de l'exil pour Dagajala(capitale du royaume) situé à droite à environ 5kms de Krina(rive gauche)

B.CAMARA, Journaliste, Chercheur.



■ Bako Touré



On chercher seulement comment trouver quoi à mangé. Et comment nos enfants puisse avoir quoi à mangé pour allé à l'école. Car les prix sont insupportable.

■ Ammy Baba Cisse



« Quand des burkinabé sortent pour manifester leur satisfaction après un coup d'état, portent le drapeau russe. Je dis qu'il y'a un problème. Nous ne remplaçons pas la France par la Russie, la Chine ou les États-Unis. Nous voulons traiter d'égal à égal avec tout le monde » Ousmane Sonko, opposant sénégalais



■ Ibrahim Ikassa MAIGA



#Refondation : Le COPIL entame une retraite pour l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la corruption au Mali

Dans le cadre de la lutte contre la corruption, priorité de premier plan du gouvernement de la Transition, le Ministère de la Refondation s'est engagé avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à élaborer une Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption.

Pour y parvenir, il a été mis en place, un Comité de Pilotage (COPIL) par décision n°0021/ MRE-SG du 13 octobre 2021 pour encadrer le processus d'élaboration d'une Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption (SNLCC).

Suivant la démarche convenue, après la phase diagnostique sanctionnée par la validation d'un document de diagnostic de la SNLCC, il s'agit à présent, au cours d'une retraite des membres du COPIL, à DIAMCIS à Banancoroni, qui se tient du 08 au 12 septembre 2022, d'améliorer le document de stratégie avec l'aide des consultants recrutés à cet effet.

CCOM- MRE



■ RADIO PDCI RDA



Didier Drogba donne de ses nouvelles
 « Je me suis présenté pour prendre la tête de la fédération ivoirienne de football. Malheureusement, ça n'a pas fonctionné pour diverses raisons que je n'évoquerai pas. Je vais reprendre ma formation « Business and sports management » avec l'UEFA et le CDES de Limoges. Il y a pas mal de perspectives qui sont en vue. Je voyage, je participe à des conférences avec ma fondation. Je suis pas mal occupé »
 interview accordée à Ouest France
 Sports 225



■ Kemi Seba Officiel



Chère famille , avec amour et honneur, je vous annonce que votre nouveau média panafricain AR-Afrique Résurrection est lancé , avec des chroniqueurs de grande qualité , des individualités diverses et variées toutes concentrées pour donner le meilleur à notre globale communauté .



■ Mimi Toure



A Mme Kyenge, 1,8 milliards FCA de fausses factures c'est le coût de 15 centres de santé dans un pays où l'espérance de vie est de 60 ans.

■ Larmes des pauvres



#Mali -- axe #Douentza - #Boni ce mardi 8/11/2022 le véhicule d'une mission des @FAMa_DIRPA a heurté un #EEI causant le décès de trois (3) militaires.

■ Abdoul Salam Bello



La participation des chefs d'État & Gouvernement au Sommet sur la mise en œuvre des engagements climatiques de Charm el-Cheikh en #Égypte, aujourd'hui & demain, témoigne de leur détermination à agir de concert pour respecter les engagements pris dans cadre #AccordDeParis. #COP27

■ Ibn Zackarya



Gao: Maintenant on accepte que le départ de la France a coûté cher au pays en occurrence à la région de Gao dans le domaine sécuritaire. Le départ de l'armée n'a profité qu'aux groupements terroristes qui ont occupé toute la zone

■ Séga DIARRAH



France : Macron s'apprête à annoncer la fin de #Barkhane !
 @EmmanuelMacron qui sera en visite à Toulon (sud de la France), doit prononcer un discours qui sera "l'occasion de marquer officiellement la fin de l'opération Barkhane" #Mali #niger #Burkina #Tchad

Mali : La région de Gao à l'arrêt en protestation contre la dégradation sécuritaire



La région de Gao dans le nord du Mali était à l'arrêt mardi après un appel des syndicats et d'organisations de la société civile protestant contre la dégradation de la situation sécuritaire de cette zone en proie aux attaques jihadistes, selon des témoignages d'habitants et d'élus locaux à l'AFP.

Les syndicats de la région de Gao ont appelé à un arrêt de travail de 48 heures mardi et mercredi pour protester contre "l'insécurité grandissante" et "l'inaction du gouvernement".

Dans la ville de Gao, l'administration, la gare routière, les marchés étaient fermés mardi matin. La circulation était très réduite, ont assuré à l'AFP des élus locaux et des habitants contactés par téléphone.

Les trois centrales syndicales signataires exigent "une riposte sécuritaire", "le rappel à l'ordre de certains agents des forces de sécurité qui s'adonnent à des dérives d'intimidation et de racket non justifiés" et "la fin de l'ingérence de certaines personnalités dans les dossiers judiciaires des délinquants mis aux arrêts".

Dans la ville d'Ansongo, à une centaine de kilomètres au sud, des organisations de la société civile avaient annoncé auparavant leur intention de mener des actions de désobéissance civile mardi et mercredi, telles que le refus de payer des taxes ou le blocage des voies d'accès à la ville. Elles étaient très suivies mardi matin, selon des habitants.

L'axe routier Gao-Ansongo est considéré comme "dangereux". Il y a une semaine, deux civils dont un enfant ont été tués dans une attaque menée par des hommes armés.

Interrogé par l'AFP sur ces journées de "désobéissance civile", un responsable du ministère malien de l'Administration territoriale n'a pas souhaité commenter, "pour le moment". Selon l'ONU, la situation dans la région "s'est considérablement dégradée" depuis le début de l'année 2022, notamment à cause de la recrudescence des attaques terroristes et l'expansion du groupe État islamique.

Près de Gao, l'État a une très faible présence et la population, principalement des nomades vivant dans des campements éparpillés dans le désert, sont prises entre deux feux, victimes de massacres et de représailles parce que soupçonnées de pactiser avec l'ennemi, ou privées de moyens de subsistance. Une grande partie d'entre elle a trouvé refuge dans les villes de Gao et d'Ansongo dans l'espoir d'y trouver refuge.

Source : TV5MONDE

Port de casque obligatoire : Une bonne décision...en crise de stratégie

Pour assurer la sécurité des usagers de la route, les autorités ont annoncé le démarrage des opérations de sensibilisation sur le port du casque, en décembre prochain. Cette décision, comme par le passé, créé des remous au sein de la population. Beaucoup de maliens en effet jugent le port du casque secondaire, au regard de la conjoncture économique....

Le port du casque sera obligatoire au Mali, à partir du 1er janvier 2023. Plusieurs fois boycottée, donc reportée, cette mesure refait surface. Or, hier comme aujourd'hui, le sujet ne semble pas la préoccupation majeure des maliens. De fait, beaucoup estiment que l'Etat devrait plutôt alléger le coût de la vie, devenu insupportable.

Aussi, quand bien même le port du casque est-il indispensable, force est de reconnaître que les autorités n'ont guère réuni les conditions pour inciter les populations à se le procurer.

D'abord, il convient de noter le coût, plus ou moins, exorbitant du casque au Mali. A cela s'ajoute le manque de sensibilisation de la population. Or, il fallait au minimum six (6) mois de pédagogie avant de mettre la mesure en œuvre comme ce fut le cas dans d'autre pays.

Aussi, rappelons-le, beaucoup de vendeurs de motos – parfois chèrement acquises – les livrent sans casques. Ce qui explique que, la plupart des motocyclistes ne disposent pas de casque au moment d'acquisition de leurs engins.

Au regard de ce qui précède, deux solutions - plus ou moins alternatives - se posent au gouvernement : soit, reporter la date d'entrée en vigueur de l'obligation du port du casque ; soit, accompagner financièrement les usagers pour en acquérir.

Quoi qu'il en soit, les autorités sont invitées à rectifier le tir.

Binadjan Dombia



Communiqué de la maison de la presse du Mali suite à la publication d'un article le 07 novembre 2022 sur notre confrère Malick Konaté

Dans un article publié le 07 novembre 2022, Jeune Afrique mentionne "La Maison de la Presse, dont la posture ambiguë à l'égard des autorités soulève des critiques dans la profession, condamne les menaces et agressions verbales dont fait l'objet Malick Konaté".

La Maison de la Presse fustige et s'insurge contre cette attitude irresponsable de Jeune Afrique dans le traitement déséquilibré et orienté de l'information visant à diviser la Presse malienne.

Que Jeune Afrique se souvienne que cette même Maison de la Presse a condamné sans ambiguïté l'expulsion de son journaliste du Mali en février dernier. Ce jour-là, Jeune Afrique n'a pas qualifié "d'ambiguë" la posture de la Maison de la presse. Hélas !

La Maison de la Presse rappelle à Jeune Afrique qu'elle assume avec responsabilité ses prises de position.

La Maison de la Presse invite Jeune Afrique à travailler à redorer son image sale et très peu crédible sur le continent. La manipulation de



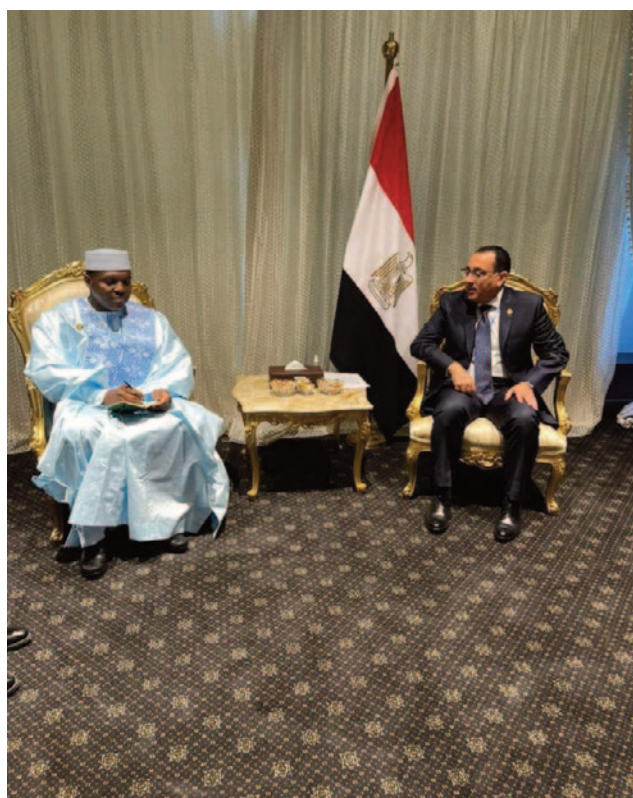
l'information, le mensonge et le mépris ont des limites. La Maison de la presse appelle les médias nationaux à la vigilance, à l'unité dans la diversité des opinions et réitère sa ferme détermination à défendre l'exercice du journalisme et la libre expression plurielle dans le strict respect des règles d'éthique et de déontologie.

Bamako le 8 novembre 2022

Le Président de la Maison de la Presse du Mali

Bandiougou DANTÉ

Chevalier de l'Ordre National



COP27 : Le premier ministre par intérim rencontre son homologue égyptien

En marge de la COP27, le Premier ministre par intérim le Colonel Abdoulaye Maïga a rencontré, ce mardi 8 novembre 2022, le Premier ministre de la République Arabe d'Egypte SEM Mostafa Madbouly.

Au menu des échanges le renforcement de la coopération entre les deux pays en matière de sécurité et de développement. Le Premier ministre par intérim a transmis à travers son Homologue Égyptien les salutations fraternelles de SE le Colonel Assimi Goïta, Président de la Transition, Chef de l'Etat à SEM Abdel Fattah AL-Sissi, Président de la République Arabe d'Egypte.

Le Colonel Abdoulaye Maïga a félicité son homologue pour l'organisation réussie de la COP27, qui fait la fierté de l'Egypte et de toute l'Afrique.

Le Chef du Gouvernement par intérim a magnifié les relations d'amitié et de fraternité qui unissent la République du Mali à la République Arabe d'Egypte, en rappelant le soutien de ce pays frère et ami au Mali au sein des instances africaines et internationales et dans le cadre de la MINUSMA.

Source : CCRP/Primature

www.malikile.com

Correction des épreuves du concours de recrutement des auditeurs de justice : Le garde des sceaux échange avec l'équipe des correcteurs

Le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Monsieur Mamoudou Kassogué a eu des échanges fructueux avec l'équipe de correcteurs des épreuves du concours de recrutement des auditeurs de justice.

C'était au cours d'une visite de courtoisie et de prise de contact qu'il leur a rendu, le lundi 07 novembre 2022 dans la salle de réunion de la Direction Nationale des Affaires Judiciaires et du Sceaux.

L'occasion a permis au Garde des Sceaux d'exhorter les correcteurs afin de mettre tout en œuvre pour permettre que les plus méritants soient retenus à l'issue du processus, cela, en droite ligne des orientations données par les plus hautes autorités de la transition qui ambitionnent



de doter notre pays de cadres d'excellence.

Pour la circonstance, le Garde de Sceaux était accompagné par le Secrétaire Général de son Département, Dr Boubacar Sidiki DIARRAH et l'équipe de supervision du concours dirigé par l'ancien ministre de la justice Monsieur Hamidou Younoussa Maiga qui avait organisé avec brio le dernier concours des auditeurs de justice en 2018.

Source : Ministère de la Justice du Mali

Bandiagara : Deux médecins toujours introuvables après leur rapt

Deux médecins ont été enlevés par des individus armés non identifiés. Le rapt s'est déroulé le 3 novembre dernier entre Bandiagara et Sévaré, confirment des sources locales. Sur place, les populations ne cachent pas leurs frustrations.

Les deux médecins étaient dans un véhicule lors de leur enlèvement. Ils travaillent pour le compte du Centre de santé de référence de Bandiagara et de Bankass. Les populations de la région se disent inquiètes par cette nouvelle. Elles interpellent les autorités à mieux sécuriser la zone.

« Vraiment nous sommes très mécontents, il est temps que les autorités réagissent », martèle un habitant. « Ils font bien leur travail. Ils ne font pas de distinction de race ni de religion », rajoute une dame. Pour un autre de la même localité, « ils sont également des piliers pour toute la communauté parce qu'ils sont au service des malades pour les soins ».

Une information non confirmée par les FAMA

Des sources sécuritaires ne confirment pas cet enlèvement. A en croire la Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées, (Dirpa), les terroristes sont en manque d'initiatives sur le terrain. Son directeur le Colonel Souleymane Dembélé, en conférence de presse ce lundi, rassure que l'armée s'attelle à sécuriser les populations et leurs biens.

« Les terroristes adoptent comme mode d'action l'évitement. Ils procèdent également à des enlèvements de civil avec demande de rançon ou des fois avec assassinat », explique le Directeur de la DIRPA. Le Colonel Dembélé indique que « ces hommes armés invitent également les populations à se déplacer ». « C'est ce que les FAMA aussi essaient de contrer malgré l'immensité du territoire », précise-t-il.

Par ailleurs, un infirmier a été tué ce dimanche à Gossi, dans la région de Tombouctou. Des témoins rapportent que, deux hommes armés ont fait irruption aux environs 10h dans le centre de santé et ont tiré sur lui. A noter que l'ordre des médecins se réserve de tout commentaire sur ces événements.

Source : Studio Tamani





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Après dix-neuf mois de captivité : Pourquoi le journaliste Olivier Dubois n'est toujours pas libéré ?

En ce 8 novembre 2022, cela fait dix-neuf mois qu'Olivier Dubois, journaliste d'origine martiniquaise, est détenu au Mali. Chaque 8 du mois, en soutien à sa famille et au nom de la liberté de la presse, nous évoquons sa captivité et tout ce qui l'entoure.

Lorsqu'après cinq mois de captivité en Irak, l'ex-otage française Florence Aubenas est revenue à la liberté en juin 2005, elle a fourni un détail significatif sur ses conditions de détention. Elle a expliqué qu'à un moment donné, suite à l'émoi suscité en France par la diffusion sur les télévisions d'une vidéo où elle appelait au secours, l'attitude de ses ravisseurs avait positivement changé. Ils lui avaient même offert le Coran en dix volumes.

Ce jour-là, en écoutant la journaliste Florence Aubenas, l'opinion publique française a compris, mieux que par de grands discours ou d'interminables débats, l'importance qu'il y a à se mobiliser pour un ou une otage et à le faire savoir. L'otage finit toujours, même au fin fond de sa cellule, à l'autre bout du monde, par l'apprendre d'une manière ou d'une autre, soit par des proches, soit par un changement d'attitude de ses geôliers.

Faut-il faire du bruit autour des otages ou laisser le gouvernement agir en coulisses et garder le silence sur les négociations forcément secrètes en cours ? Le débat a été effectivement posé pour Florence Aubenas et plus encore pour deux autres journalistes, Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier, restés 547 jours aux mains des talibans en Afghanistan en 2009.

L'époque a changé. Aujourd'hui, le silence l'emporte sur le bruit. Jusqu'à leur libération en 2011, à chaque édition du journal des chaînes de France Télévisions, les présentateurs rappelaient le décompte des jours de captivité de leurs collègues. "Cela fait x jours que nos confrères Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier, ainsi que leurs trois accompagnateurs sont retenus en otages en Afghanistan. Nous ne les oublions pas, ainsi

que les six autres otages français retenus dans le monde".

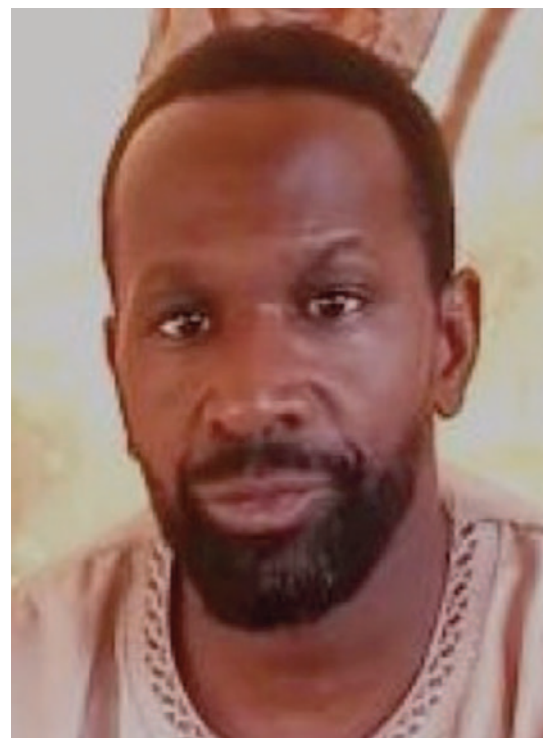
L'époque a changé et cela se ressent dans le cas d'Olivier Dubois. Si en 2010, personne ou presque n'ignorait qu'Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier étaient retenus en Afghanistan, combien savent aujourd'hui qu'un journaliste, correspondant pour Libération, Jeune Afrique et Le Point au Mali, est détenu dans ce pays et qu'il est le seul otage français recensé dans le monde ?

En juin 2022, comme d'autres familles confrontées avant elle à la même situation, les proches d'Olivier Dubois s'inquiètent du silence qui entoure sa captivité. Canèle Bernard, sœur du journaliste, l'a d'ailleurs déploré publiquement, après le lancement notamment d'une pétition pour sa libération.

C'est une situation qui reste dans la tête. Tous les jours on est sur internet pour voir ce qui sort sur Olivier, et sur la politique africaine qui a forcément une incidence sur sa prise d'otage. On se demande continuellement comment on va faire pour le mettre au cœur du débat public ? La pétition, c'est une sorte d'arme. Plus on met Olivier au centre du débat public, plus le peuple s'exprime et signe, plus c'est un fort encouragement, pour ne pas dire une pression sur les grandes instances françaises.

Canèle Bernard, sœur du journaliste Olivier Dubois

Faut-il faire du bruit autour des otages ? Pour le gouvernement, c'est "non", aujourd'hui comme hier. "Tout manquement à la discrétion met en péril et complique le travail réalisé. En matière d'enlèvements, il n'y a qu'une règle : c'est vraiment de respecter, le plus strictement possible, cette obligation de discrétion", souligne la ministre des Affaires étrangères Catherine Colonna en promettant que "tous les



efforts sont déployés pour obtenir la libération d'Olivier Dubois, depuis son enlèvement".

Faut-il faire du bruit ou garder le silence ? Le débat a été également posé, lors de la captivité d'un autre otage martiniquais, Thierry Dol, détenu pendant 1139 jours au Sahel. Jusqu'à son retour le 8 novembre 2013, les enfants, les sportifs, les politiciens, les médias, bref toute l'île s'était mobilisée à haute voix, comme un seul homme, pour réclamer sa libération.

L'époque a changé. À l'exception d'un noyau dur, la Martinique est aujourd'hui moins impliquée dans la captivité d'Olivier Dubois, au moment même où Paris est en délicatesse avec Bamako. Les tensions entre les deux capitales sont connues. En août 2022, à la demande des autorités maliennes, la dernière base militaire française a été évacuée, signant la fin d'une présence qui aura duré neuf ans. Faute de relais politiques à Bamako et faute de contacts réguliers sur le sol malien avec des intermédiaires susceptibles de pouvoir faciliter les négociations avec les preneurs d'otages, le gouvernement français n'a pas la tâche facile pour agir en faveur de la libération d'Olivier Dubois. C'est une raison de plus pour que l'opinion publique joue son rôle à fond, en sachant garder le silence quand il le faut mais aussi faire du bruit quand c'est nécessaire.

Source : Outre-mer la 1ère

Solidarité et lutte contre l'exclusion : Des kits pour 10 orphelins à Gao

Le Ministre de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle a remis un chèque d'une valeur de 5. 000 000 F CFA au profit de 10 orphelins installés dans la menuiserie métallique dans la région de Gao, tous ayants droit des victimes de guerre. C'était au cours d'une cérémonie organisée le lundi 7 novembre 2022 dans la salle de conférence dudit ministère. Cette action de solidarité est le fruit du partenariat entre le Ministère de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation professionnelle et le service social des armées. Au cours de son allocution, le DG de l'ANPE, Ibrahim Ag NOCK, a souligné que ce partenariat s'inscrit dans le cadre du mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion. A cet effet, il a expliqué que les cinq millions correspondent à la valeur de kits d'insertion

composés : de postes à souder, d'équerre, de baguettes, qui serviront à l'installation de 10 jeunes orphelins dans la menuiserie métallique. Aussi, il a précisé que ces emplois ainsi créés vont générer 30 autres emplois permanents.

Il a profité de l'occasion pour remercier le Ministre DOUMBIA, pour son engagement constant relativement à la question de l'emploi des couches vulnérables.

De son côté, le colonel-major Directeur du service social des armées, Brehima SAMAKE, a salué le partenariat dynamique entre sa structure et le Ministre de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle qui a permis l'installation de centaines de femmes dans la transformation agroalimentaire dans la localité de Siby.

« Aujourd'hui, la remise de kits d'une va-

leur de 5. 000 000 F CFA aux orphelins de Gao vient couronner le succès de ce partenariat. Le Mali est un pays de solidarité et le service social des armées veillera à l'épanouissement des enfants et femmes des victimes de guerre », a-t-il assuré.

Par ailleurs, il a lancé un appel au soutien aux autres structures publiques en faveur du service social des armées pour une pleine réussite de sa mission.

A son tour, le Ministre de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, en remettant le chèque au colonel major, a mis un accent particulier sur l'union de tous les maliens : « **Unis, nous pouvons soulever les montagnes ! Unis, nous pouvons traverser tous les océans** », a-t-il laissé entendre.

En somme, il a assuré que le département l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation professionnelle se tiendra aux côtés de la Direction du Service social des Armées (DSSA) pour veiller au bonheur des orphelins et des femmes dont les pères et les maris sont tombés, en défendant la mère patrie.

■ Maffenin Diarra





Bientôt la rentrée académique 2022-2023



Apprendre pour réussir sa vie et dans la vie et servir l'humanité
Passez une année universitaire subliminale avec UCAO-UUBa

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest
Unité Universitaire à Bamako



Hamdallaye - porte 85 - Rue 109
BP E4165 Bamako MALI



+223 20 29 56 31 / 20 29 56 28



ucao.uuba@gmail.com



Université catholique de l'Afrique de l'Ouest de Bamako



www.ucao-uuba.org

La transition face à l'épreuve du pouvoir : Les affaires échappent-elles aux autorités ?

Au moment où les chefs religieux, indignés par des propos blasphématoires proférés contre le prophète de l'islam par un illustre ignare, haranguaient la foule immense de fidèles, déchaînés contre les attaques répétées à l'encontre de leur religion, loin de là, dans les abords de Ménaka, deux groupes terroristes, engagés dans une logique de positionnement, se livrent à une bataille implacable, d'une rare violence, dans un pays. Deux événements inédits, totalement différents, l'un de l'autre, quant à leur enchaînement idéologique, mais qui symbolisent la gravité d'un pays en tourmente.

Les autorités militaires qui dirigent la transition ont-elles les coudées franches pour inverser la courbe fâcheuse des événements ?

Insécurité grandissante, isolement diplomatique sans précédent, graves troubles sociaux en perspective, scandales de gestion répétitifs... Les défis, auxquels les autorités de la transition sont confrontées, reflètent la réalité d'un pays qui peine à retrouver son souffle.

Au-delà de la polémique, née des difficultés liées à la vie chère, consécutive à la flambée des prix, le Mali, depuis plusieurs mois, confronté à l'épineux problème des militaires ivoiriens, détenus dans notre pays, n'arrive toujours pas à juguler une situation, pour le moins sensible, pour laquelle néanmoins presque tous les dirigeants du grand voisinage ont sillonné le nôtre.

En dépit du grand ballet diplomatique, déployé auprès des autorités de la transition, aucune lueur d'espoir n'est apparue pour apaiser un dossier qui devient de plus en plus problématique. Autour de cette affaire des militaires ivoiriens détenus dans notre pays, les dernières informations rapportent que Bamako a transmis une correspondance à Abidjan. Selon toujours les mêmes sources, les autorités ivoiriennes ont rejeté la requête de Bamako.

En d'autres termes plus clairs, ce dossier est au point mort. La diplomatie togolaise est semble-t-il d'arrache-pied pour trouver plus efficacement les voies et moyens d'un règlement plus adéquat à ce dossier.

En attendant que les efforts de la diplomatie togolaise reproduisent des résultats probants, c'est le monde entier qui observe le Mali du colonel Assimi Goita face à une situation qui a tout l'air de prendre une allure internationale.

Autre goulot d'étranglement : l'insécurité



grandissante qui touche une grande proportion du pays. Selon plusieurs avis éclairés, il n'est pas exclu que la révision constitutionnelle en perspective soit compromise du fait de la situation sécuritaire préoccupante du pays.

A ce problème sécuritaire récurrent, susceptible de gêner le processus de la révision constitutionnelle en perspective, s'ajoutent les difficultés inhérentes à tout processus politique similaire ; à savoir les frondes catégorielles qui risquent de compromettre la stabilité sociale.

A ce titre, les magistrats et les représentations de la diaspora malienne et certains leaders musulmans sont, pour l'instant, les quelques corporations professionnelles les plus importantes du pays, qui ne sont pas les moindres, ayant manifesté de vellétés réelles face à la question.

En comptant les partis politiques et les ac-

teurs de la société civile, qui ont tous, autant qu'ils sont, émis de sérieuses réserves contre des points sensibles de l'avant-projet constitutionnel, l'on s'aperçoit que la transition aura fort à faire pour apaiser une situation potentiellement explosive.

De plus en plus, les partis politiques, toujours plus insistants à exiger le retour à l'ordre constitutionnel, sont entre autres facteurs de pression sur des autorités de la transition qui ne pourront probablement pas bénéficier d'aucune période de grâce, surtout vis-à-vis d'une communauté internationale, de plus en plus implacable sur le retour rapide à l'ordre constitutionnel, et face à l'émergence religieuse, autrement plus forte dans le pays.

Oumar KONATE
Source : La Preuve

Révision annuelle des listes électorales : MODELE-Mali note des avancées

Les responsables de la mission d'observation des élections au Mali (MODELE Mali) ont animé une conférence de presse, sur leur rapport mensuel. Objectif : faire le point de la situation générale du pays et des recommandations pour pallier les insuffisances.

D'entrée de jeu, Dr Ibrahima Sangho, a informé la presse que la MODELE a déployé ses 75 observatrices et observateurs à long terme, pour observer la Révision Annuelle des Listes Électorales (RALE). Cette activité se déroule conformément à l'article 52 de la Loi n°2022-019 du 24 juin 2022, portant Loi électorale, qui prévoit que les listes électorales font l'objet d'une révision annuelle du 1er octobre au 31 décembre de chaque année. « **La MODELE a observé le démarrage des opérations de la RALE dans la majorité des communes des 49 Cercles et des 6 Communes du district de Bamako. Cette période de démarrage se fait en l'absence de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE) qui doit superviser les opérations, suivant l'article 57 de la Loi électorale. La MODELE a suivi avec intérêt la nomination des membres du Collège de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE) suivant le décret n°2022-0609/PT-RM en date du 12 octobre 2022, la prestation de serment de ses membres le 20 octobre 2022 et la mise en place du bureau présidé par Me Moustapha Cissé le 27 octobre 2022** », a-t-il expliqué.

Selon Dr Sangho, la MODELE-Mali a constaté que les commissions administratives ont été installées le 1er octobre 2022, conformément aux dispositions légales, dans la plupart des localités. Elles sont composées de représentants de l'État et des partis politiques. Cependant, elles ne sont pas toutes fonctionnelles, faute de documents de travail comme dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal. La non installation des commissions, dans certaines communes, s'explique, dans la plupart des cas, par l'insécurité ; à l'image des régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal. « Dans l'ensemble des localités observées, les opérations de la RALE se déroulent certes, mais avec peu d'affluence », déplore-t-il avant de préciser : « **Le travail effectué concerne, comme prévu par la loi, les inscriptions des nouveaux majeurs, les transferts et les ra-**



diations »,

De même, a-t-il constaté, les populations témoignent peu d'engouement pour la RALE ; et cela s'explique, entre autres aspects, par l'insuffisance d'informations sur l'importance de ces opérations de révision ; les récoltes à effectuer ; l'accès difficile à certaines communes dû au mauvais état des routes, les inondations et l'insécurité. Néanmoins, des activités de sensibilisation ont lieu par endroits, menées par des partis politiques et des organisations de la société civile. « **Dans les régions de Kayes, Koulikoro et Tombouctou, la MODELE a constaté les transferts et radiations dans toutes les commissions observées. Cependant, aucune inscription d'office n'a été constatée. Cela aura pour conséquence d'exclure, des échéances électorales futures, une bonne partie des nouveaux majeurs** », a-t-il prévenu.

Sur le plan politique, Dr Ibrahima Sangha a souligné que certains partis politiques sont présents dans les localités observées. Ce qui prouve leur implication dans le processus. Dans les régions de Kayes, Gao et Kidal, les activités politiques sont presque inexistantes. Il y a un déficit de communication autour des opérations de la RALE et la vulgarisation de la nouvelle loi électorale par les partis politiques. Abordant la situation sécuritaire, Dr Sangho a affirmé sans ambages que dans la région de Kayes, malgré la menace terroriste ponctuée par de nombreuses attaques contre les civils et les militaires, les opérations de la RALE se déroulent sans incidents. Un projecteur a été

mis en place, pour évaluer la situation sécuritaire. Il ressort que la situation sécuritaire est plus ou moins volatile.

Par contre, dans les régions de Mopti, Tombouctou et Kidal, le réseau téléphonique est instable dans certaines localités. Au contraire, dans la région de Gao, on note une nette amélioration des réseaux de communication et de connexion.

Au cours de cette conférence de presse, la MODELE Mali a formulé les recommandations suivantes :

Le nécessaire renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire, pour permettre aux citoyennes et citoyens d'avoir accès aux commissions administratives, l'adoption de stratégies de prise en compte des populations déplacées internes et des réfugiés. La mise à disposition de locaux adéquats pour que les commissions administratives puissent travailler dans des conditions acceptables, l'envoi diligent des documents de travail aux commissions administratives afin qu'elles puissent effectuer leurs tâches dans les temps impartis, l'intensification des activités d'information et de sensibilisation afin que les citoyennes et citoyens connaissent les différentes étapes de la RALE et les démarches à effectuer.

Aux partis politiques, la MODELE recommande l'intensification des activités d'information et de sensibilisation afin que les citoyens prennent conscience des différentes étapes de la RALE et des démarches à effectuer.

■ Ibrahima Sanogo

Moussa Moriba Diakité, chef de la mission culturelle de Djenné : Le textile traditionnel au secours de la paix !

Dans le cadre du renforcement de la paix et la cohésion sociale au Mali autour du textile traditionnel, le chef de la mission culturelle de Djenné, Moussa Moriba Diakité, a bien voulu répondre à nos questions. Dans cette interview exclusive, M. Diakité met l'accent sur l'importance du textile traditionnel, un projet financé par les USA, et sur la situation sécuritaire du cercle.

Malikilé : Pouvez-vous nous dire un mot sur le tissu traditionnel utilisé par les peuls/Dogons ?

Moussa Moriba Diakité : Depuis la nuit des temps, les textiles des Peuls et des Dogons étaient bien appréciés pour leur richesse et leur signification culturelle. Ils étaient et restent encore un témoignage de la reconnaissance et la tolérance mutuelles d'une part, et du vivre ensemble en harmonie de ces communautés d'autre part.

Aujourd'hui encore, nous sommes fiers des tissus dogons et peuls, comme tenues de travail et de parade, comme textiles d'ameublement, comme trophées en récompense à nos mérites.

Malikilé : Les USA ont financé un projet pour renforcer la paix et la cohésion sociale au Mali autour du textile traditionnel. Qu'en pensez-vous ?

M.M.D : Cette initiative nous réjouit. C'est un canal de résolution des conflits entre les ethnies. Ce projet permet de mettre en activité les parties prenantes. Si chacun arrive à gagner sa vie, les problèmes vont diminuer. Et, ce projet, à mon avis, vise à faire reprendre des activités en perte de vitesse au bénéfice de la communauté, le tissage et la teinture.

Malikilé : Quels sont les impacts bénéfiques suscités par ce projet au Mali ?

M.M.D : A mon avis, avec la reprise du travail du textile, les tisserands vont avoir un peu d'argent. Les femmes teinturières ne chômeront pas aussi.

Les métiers étaient en perte de vitesse. C'est l'occasion de faire revivre les activités. La chaîne de fabrication du textile traditionnel va

donner du travail aux jeunes, aux femmes.

Malikilé : Est-ce que le projet du textile est une solution pour la paix ?

M.M.D : C'est une occasion de faire la paix entre les fils du pays. Les activités organisées dans le cadre du projet sont des moyens pour faire asseoir tout le monde autour d'une même table. C'est un bon mécanisme pour renouer le dialogue entre les habitants, surtout les Peuls et les Dogons. Je souhaite que ce projet soit la solution à nos différends.

Malikilé : Que pensez de cette initiative des Etats Unis d'Amérique envers le Mali ?

M.M.D : L'initiative est à saluer. Le projet traduit l'état des bonnes relations entre le Mali et les USA. Le coton est au centre des préoccupations de l'État malien. Si les partenaires américains l'utilisent comme un moyen de réconcilier, d'instaurer la paix, c'est une bonne chose. Je demande à toutes les populations d'accepter cette forme de réconciliation des américains.

Malikilé : Quelle est la situation sécuritaire à Djenné ? Serait-ce un facteur de blocage du projet ?

M.M.D : La situation sécuritaire à Djenné s'améliore beaucoup. Par moment, la population est menacée, mais la situation est sous contrôle.

Au stade actuel, l'insécurité ne constitue pas un frein au bon déroulement du projet textile. Sur une grande partie du cercle, les activités se déroulent normalement. La résilience se manifeste par l'organisation des réunions



d'échange avec les parties prenantes pour l'exécution correcte des activités à venir.

Malikilé : Quel est votre mot de la fin ?

M.M.D : Je remercie les plus hautes autorités du Mali pour les efforts déployés en vue de circonscrire l'insécurité à travers le pays. Mes salutations à l'ambassade américaine pour le financement important en faveur de la paix et de la sauvegarde du patrimoine culturel. Que Dieu bénisse le Mali !

■ **Propos recueillis par Ibrahim Sanogo**

Mali : cérémonie funéraire de l'artiste chanteuse Mah Kouyaté n°2, tenue ce mardi 08 novembre à Banankabougou



Décédée ce lundi 07 Novembre suite à une maladie. Il y'a quelques choses de plus fort que la mort c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants, ses anecdotes sont racontées par ici par là sans pouvoir les achever les larmes s'occupait de la suite.

La famille, les autorités maliennes et celles de la Guinée, les artistes, ses anciens collaborateurs, les maliens tout simplement sont venus partager l'un des derniers moments avec l'artiste Mah Kouyaté n°2, morte où est ta gloire en nous arrachant brutalement cette grande dame généreuse au cœur, oui Mah Kouyaté n°2 la nation malienne te pleure, mais rien n'est au-dessus de la volonté divine.

Plusieurs personnalités, dont les ministres de la culture et celui délégué chargé de l'action humanitaire.

Que la terre lui soit légère

Source : Wassa Tv



Côte d'Ivoire : Solibra fait mousser des contreperformances

A lors qu'elle carbure au Cameroun et ailleurs en Afrique malgré la crise, la filiale du Groupe Castel a perdu 80% de son bénéfice au premier semestre de 2022. La Société de limonaderies et de brasseries d'Afrique (Solibra), filiale du Groupe Castel en Côte d'Ivoire, dévisse en termes de performances. Au cours des six premiers mois de l'année 2022, le brasseur a connu une détérioration de son résultat financier (-18%). Il est passé d'un bénéfice de 15,61 milliards Fcfa entre janvier et fin juin 2021 à 3,15 milliards sur la même période en 2022. Soit une chute du résultat net de 80% en glissement annuel. Toujours dans la première moitié de l'année en cours, Solibra a enregistré une baisse de ses ventes de l'ordre de 9% par rapport à l'année précédente, passant ainsi à un chiffre d'affaires de 123,14 milliards Fcfa à fin juin 2021 à 120,88 milliards Fcfa à la même période en 2022.

Ces contreperformances ne sont pour l'heure

pas liées au divorce d'avec l'américain Coca-Cola en mai 2022, laquelle a conduit à l'arrêt de la production et la commercialisation des produits Coca-Cola, Fanta, Sprite et Schweppes par Solibra comme cela a également été le cas au Cameroun. L'incidence de cette séparation ne sera chiffrée qu'à la fin du mois de décembre prochain, l'arrêt de la production n'ayant pris effet qu'au deuxième trimestre.

La situation de Solibra est en partie liée à la guerre en Ukraine, du fait notamment de l'inflation qu'elle provoque au niveau mondial et des conséquences de la flambée des prix sur le pouvoir d'achat des consommateurs le début de cette année. Au Cameroun, Société anonyme des brasseries du Cameroun (SABC), autre filiale du Groupe Castel, reste sur une belle dynamique avec des performances robustes qui tranchent net avec la conjoncture internationale depuis 2020. L'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 691 milliards Fcfa,

soit +41 milliards en glissement annuel par rapport à 2020, malgré la pandémie du coronavirus virus dont l'impact sur les économies mondiales ont été catastrophiques. En hausse de 6,3% par rapport à l'année précédente.

Le leader du marché de la bière, qui, comme en Côte d'Ivoire a perdu la licence Coca-Cola, peut se féliciter d'avoir conclu le deal de l'année en rachetant Guinness Cameroun S.A, pour un montant de 300 milliards Fcfa. En reprenant les actifs de celui qui était jusque-là son concurrent direct dans le secteur, il contrôle désormais 80% du marché local de la bière.

L'entreprise poursuit son développement et poursuit une stratégie de diversification qui accroît son influence dans le secteur agroalimentaire. L'année dernière, elle a également pris 95% dans le capital de la Compagnie fermière camerounaise (CFC), maïserie inaugurée en novembre 2021 à Mbankomo dans la périphérie sud de Yaoundé et dont le coût de l'investissement s'élève à 25 milliards Fcfa.

Présent dans une vingtaine de pays sur le continent, principalement francophones, Castel est, via sa filiale africaine Brasseries et glaciers internationales (BGI), est le deuxième sur le marché de la bière en Afrique, derrière le néerlandais Keineken.

Source : ecomatin.com



Industrie : Le Gabon transforme 69 % de bois

En dépit des pertes générées par la mesure portant interdiction de l'exportation des grumes au Gabon en 2010, soit 75 milliards de FCFA, le pays a su tirer avantage de cette réforme structurelle qui a permis de doubler la productivité de la filière bois.



Ainsi, la mesure a créé un avantage pour les usines locales qui n'avaient plus à affronter la concurrence d'acheteurs étrangers. Résultat, avec une offre de bois à prix compétitif, les usines se sont multipliées, faisant augmenter la demande. Ainsi par exemple, entre 2012 et 2022, le Gabon a vu le volume des coupes passer de 1,9 million de mètres cubes à 3,7 millions en 10 ans.

Autre élément qui étaye le rapport de la Banque des Etats de l'Afrique centrale sur le leadership du Gabon dans la transformation du bois en Cemac, la zone économique à régime privilégié de Nkok compte en 2021 ; 68 entreprises spécialisées dans l'industrie du bois. Elles opèrent notamment dans le séchage, le sciage, le rabotage, le déroulage, le placage et la fabrication de meubles.

Aujourd'hui la filière génère 771,4 milliards de FCFA de recettes contre 165,3 milliards il y a

10 ans. «En 2010, le pays produisait 3,5 millions de m3 de bois pour 300 millions de dollars d'export ; il engrange désormais 1,4 milliard de dollars pour 2,5 millions de m3», a affirmé le directeur général de Gabon Special Economic Zone, l'entité qui gère la zone économique spéciale de Nkok.

Ce dynamisme de la filière au Gabon qui génère environ 3000 emplois, et permis de transformer 69% de la production et d'exporter 31% de bois contre plus de 60% au Cameroun qui ne transforme qu'à peine 36% de sa production, s'explique par la mise en place d'un régime d'incitations fiscal-douanières pour attirer de nouveaux investisseurs.

Exonérations d'impôts sur les dividendes, sur la propriété foncière, exonération de l'impôt sur les sociétés pendant 10 ans (10 % d'IS à partir de la 11e année) et de la TVA pendant 25 ans, les entreprises implantées au sein de

la zone économique à régime privilégié de Nkok peuvent rapatrier leurs fonds à 100% et bénéficient de facilités en matière de recrutement de main-d'œuvre étrangère. Elles sont également exonérées de taxe douanière sur l'importation d'équipements, de machines et des pièces de rechange.

Parmi les grands opérateurs de la filière dans le pays, on compte grâce à la puissance d'Olam Gabon, de grands investisseurs sino-indiens. L'on peut ainsi citer parmi les pays, l'Inde, avec Otim Veener, Akachi Wood, Touch-Wood, Evergreen ; la Chine menée par Gabon Original Furniture ou Lida Bois International du Gabon. Des opérateurs de Singapour et de Malaisie y sont également présents.

Source : ecomatin.com

Sahel : Préparer l'après Barkhane

Le président de la République française annoncera, selon l'Élysée, la fin de l'opération Barkhane au Sahel. Cette décision intervient au moment où, les populations du Sahel manifestent leur hostilité à cette opération qui, selon elles, n'a pas obtenu les résultats escomptés. Une fois effectif, ce retrait obligera les États du Sahel à collaborer plus intensément contre le terrorisme.

En juin 2021, le président français, Emmanuel Macron avait annoncé la fin de l'opération Barkhane au Sahel. Il parlait d'une "transformation profonde" de la présence militaire française au Sahel, et la mise en place d'une alliance internationale antijihadiste dans la région. « **La présence durable dans le cadre d'opérations extérieures de la France ne peut pas se substituer au retour de l'Etat et des services de l'État à la stabilité politique et au choix des États souverains** » avait déclaré Emmanuel Macron en 2021.

Il ajoutait que la lutte contre le terrorisme sera menée « **avec des forces spéciales structurées autour de (l'opération) Takuba avec évidemment une forte composante française - avec encore plusieurs centaines de soldats - et des forces africaines, européennes, internationales** » qui auront « **vocation à faire des interventions strictement de lutte contre le terrorisme** ».

Un plus tard, cette décision est appelée à se matérialiser, selon l'annonce de l'Élysée diffusée par l'AFP.

Les motivations d'un retrait

Selon plusieurs médias français, en visite à , le Chef d'Etat français prononcera un discours qui sera « **l'occasion de marquer officiellement la fin de l'opération Barkhane et d'annoncer une adaptation significative de nos bases en Afrique** ». Il sera donc annoncé la fin de cette opération commencée en 2014, qui aura engendré le déploiement de milliers militaires français au , au Mali, au et au Burkina Faso.

La décision a été également prise à un moment où les populations du Sahel, notamment maliennes, burkinabè et nigériennes réclament le départ de la force française pour son « **manque de résultat** » sur le terrain. Au Mali, le gouvernement a dénoncé les accords de coopération qui le lient à la France ; et dénoncé des violations de son espace aérien.



Pour la France, l'objectif de cette décision est « **de réduire l'exposition et la visibilité de nos forces militaires en , de se concentrer sur la coopération et l'appui [...], principalement en termes d'équipement, de formation, de renseignement et de partenariat opérationnel lorsque les pays le souhaitent.** ».

A ces raisons s'ajoute l'influence russe, sans cesse croissante, que la France n'arrive toujours pas à contrecarrer.

La nouvelle donne pour les pays du Sahel

La France décide de la fin de Barkhane à un moment où le G5-Sahel traverse une crise profonde. En main dernier, le Mali a annoncé son retrait du G5-Sahel, après avoir dénoncé une « **perte d'autonomie** » et « **une instrumentalisation** » de l'Organisation. « **[...] La République du Mali se verra dans l'obligation de suspendre sa participation aux organes du G5 Sahel y compris la Force conjointe.** », avait réagi Bamako.

Aujourd'hui, la situation sécuritaire n'est guère reluisante au Sahel. Les zones incontrôlées sont nombreuses, malgré les efforts des armées des différents pays. On le sait, aucun pays ne peut, à lui seul, vaincre le terrorisme. Les pays membres du G5 Sahel sont donc condamnés à mutualiser leurs efforts. C'est

d'ailleurs la proposition émise par le Président du Panel indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel, Mahamadou ISSOUFOU, ex-Président de la République du Niger lors de sa rencontre avec le président Assimi Goïta à Bamako : « **Il s'agit de faire cette évaluation et de faire des propositions et des recommandations afin d'agréger les efforts de tous les acteurs, les États comme leurs partenaires, pour être plus efficaces en vue d'apporter des réponses plus pertinentes face aux défis que rencontre notre espace commun** ».

Le président de la Transition du Burkina Faso, lui aussi, en visite au Mali, a insisté sur la nécessité de la coopération entre le Mali et son pays dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Pour le Capitaine Ibrahim Traoré « **le plus important pour nous, dans la situation actuelle, c'est le défi sécuritaire. On est venu échanger sur comment renforcer notre coopération militaire et pouvoir mieux mener nos opérations pour sécuriser nos populations** ». Il a ainsi invité les populations burkinabè, maliennes, bref sahéliennes, à être « **beaucoup plus solidaires, à se donner la main et à rester unies dans cette lutte** » contre le terrorisme.

Anguimé Ansama

EDF : Paul Pogba donne de ses nouvelles

Le sociétaire de la Juventus Turin, Paul Pogba ne cache pas qu'il a connu des jours meilleurs. Le milieu de terrain français était présent ce lundi soir à Turin pour le 20ème anniversaire du Golden Boy. Le champion du monde 2018 a monté sur scène pour remettre le trophée de meilleur agent de l'année à Rafaela Pimenta.



Pogba s'est ensuite profité de l'occasion pour donner de ses nouvelles. Selon le quotidien Foot Mercato, Paul a fait part de ses ambitions sur scène devant les turinois: « C'était un rêve pour moi de gagner quelque

chose et de devenir un Golden Boy. Je pense que c'est un rêve pour tous les jeunes. Mais la route est longue, je veux continuer à gagner. J'aime toujours rester ici. Comment je vais ? Mieux, disons mieux », a indiqué l'ancien

joueur de Manchester United.

Source : Afrique Sports



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous entrez dans le vif du sujet : quel que soit votre domaine d'activité, vous devrez vous retrousser les manches et faire preuve de beaucoup de détermination. Concentrez-vous sur vos priorités, sans vous laisser abattre face aux premières difficultés.

Il n'y aura pas spécialement d'épée de Damoclès sur vos comptes, en dehors de celle que vous pourriez vous-même provoquer. Vous croirez en votre chance, mais en la provoquant inopinément avec un trop-plein de dépenses, vous la ferez fuir au grand galop.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Si Uranus complique votre vie affective, il en sera de même au travail. N'essayez pas de changer les autres, ils n'apprécieront pas votre attitude. N'essayez pas non plus d'imposer vos idées, il y aura trop de friture sur la ligne.

Dans ce domaine aussi vous vous montrerez impulsif. Et vous pourriez même prendre des risques inconsidérés juste pour faire selon votre idée. Si certains vous donnent des conseils, prenez le temps de les écouter. Ils le font pour votre bien.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

C'est avec appréhension que vous abordez cette journée, car l'ambiance est devenue difficile. Votre poste ne vous met pas en valeur. Votre générosité spontanée peut vous pousser à rendre service à un collègue qui ne fait pas son travail, ce qui vous retarde.

Les relations avec votre famille irritent, car on cherche à être intrusif sur votre façon de gérer votre trésorerie. Des frais inadaptés peuvent arriver suite à des coups de cœur. Des gadgets peuvent faire fondre votre budget et l'amputer avant la fin du mois.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous émergerez enfin d'une situation qui n'était pas vraiment à votre avantage et dont vous étiez pour une bonne part responsable. Quoi qu'il en soit, il sera grand temps de dissiper certains malentendus et de prouver toute votre bonne volonté au travail.

La Lune dans votre secteur d'argent sera de bon augure et vous apportera des nouvelles positives en ce qui concernera vos finances. Cette somme que vous attendiez depuis un certain moment vous sera enfin versée et vous en profiterez sans culpabiliser.



Lion (22 juillet - 23 août)

Les astres vous donnent l'occasion de vivre une évolution professionnelle intéressante et de participer à un projet collectif où vous menez un rôle décisif. On attend de vous, des initiatives et beaucoup de créativité. La journée est satisfaisante.

Il est bien difficile de résister à vos envies d'achats. Elles s'adressent surtout à des vêtements, au renouvellement de ceux-ci, aux accessoires de mode ou des objets décoratifs. Cependant, de la sérénité vous accompagne dans votre gestion financière.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Une grande adaptabilité vous permettra de retomber sur vos pieds. Peu importe les événements de la journée, vous saurez faire face. Si vous cherchez un emploi, attendez-vous à décrocher un entretien. Vous serez surpris de cet imprévu, mais ravi.

Occupez-vous des démarches que vous avez mises de côté. Vous avez pris du retard dans vos papiers, il est temps de redresser la barre. Attelez-vous ou donnez la priorité aux dossiers en lien avec le domaine financier pour les renvoyer dans les meilleurs délais.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Des concessions sont à faire dans vos activités. Elles ne vous apportent guère de satisfactions et vous commencez à rechercher ailleurs. Des pistes peuvent s'ouvrir, mais rien de bien concluant. Lisez entre les lignes si vous devez signer un contrat.

La prudence est encore conseillée, même si vos tentations sont fortes. Des contrariétés concernent les loisirs limités. Vos sorties permettent de décompresser avec l'ambiance actuelle. Si vous faites des frais pour les distractions, faites-les avec parcimonie.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous serez dans une phase où il vous reviendra de dépasser vos propres limites, en tout cas celles que vous vous serez imposées jusqu'à présent, mais cela ne signifie pas que vous devez jouer cavalier seul ! Une bonne synergie produira plus d'efficacité.

Vos plans auront le vent en poupe et si vous avez besoin d'un soutien pour les mettre en place, ce sera le moment de le solliciter. Vous n'aurez pas à chercher bien loin, car une personne de votre entourage sera disposée à vous donner un coup de main.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Si vous travaillez, vous vous montrerez très efficace et ne vous laisserez pas distraire par le climat estival et les nombreux allers et retours de vacances de vos collègues. Concentré, vous exécuterez vos tâches avec brio.

Vous serez tenté de dépenser plus que de raison. Vous êtes heureux, vous voulez que tout le monde le soit. Vous invitez, vous offrez à boire, vous ne pensez pas vraiment à ce que vous faites. Votre compte va vous le rappeler très vite !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Tout n'avancera pas aussi vite que vous l'aimeriez, mais vous n'aurez pas d'autres choix que de faire avec. Certains de vos projets stagnent, et vous devrez travailler d'arrache-pied pour atteindre l'objectif que vous vous êtes fixé.

Vos finances sont saines, mais vous ne le devez qu'à votre extrême rigueur. Ne changez rien et surtout pas aujourd'hui où votre ciel planétaire ne vous permet pas de folies. Dans quelques jours, c'est la paye, vous pourrez vous faire plaisir.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Un collègue avec qui vous avez peu d'échanges peut vous confier son entière confiance. Des appuis se présentent et ils vous donnent du courage pour entreprendre des démarches. Une nouvelle perspective se met progressivement en place dans votre carrière.

Il est bien difficile de réaliser de grandes économies. Vous ne semblez pas du tout maîtriser les revenus qui dès qu'ils sont arrivés, repartent dans différents frais. Votre insouciance peut causer des frais très imprévus dans des sorties par des amis nouveaux.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous aurez de vraies possibilités d'évoluer ou de vous sentir plus à votre place dans votre activité, mais encore faudra-t-il vous donner les moyens d'assoir correctement vos ambitions. Elles pourraient partir en fumée si vous n'y prêtez pas d'attention.

Jupiter rétrograde vous imposera une surveillance accrue sur vos finances. Eh oui, cette planète ignorera vos limites, ce qui pourrait augmenter considérablement votre flux de dépenses. Veillez à ce que vos engagements soient compatibles avec vos moyens.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23